

DÉPARTEMENT  
TARN ET GARONNE

REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE MOISSAC

ARRONDISSEMENT  
DE  
CASTELSARRASIN

EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE LE SEPT NOVEMBRE (07/11/2024)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 31 octobre 2024, sous la présidence de Monsieur Romain LOPEZ, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

**ETAIENT PRESENTS** : 26

M. Romain LOPEZ, **Maire**,

M. Luc PORTES, Mme Any DELCHER, Mme Claudine MATALA, Mme Stéphanie GAYET, M. Guy LOURMEDE, Mme Sophie LOPEZ, M. Philippe GARCIA, **Adjoint**,

Mme Nicole LAFFINEUR, Mme Pierrette ESQUIEU, M. Robert POMAREDE, Mme Marie-Line DESCAMPS, Mme Arlette CAZORLA, M. Michel ALBERGUCCI, Mme Reine-Claude ORTALO, M. Philippe LERMINEZ, M. Jean-Christophe THIERS, Mme Anne-Marie VOLLARD (DUPONT), Mme Laure POUTEAU, M. Frédéric GENRIES, M. Philémon DESSART, M. Soufiane ACHCHTOUI, M. Jean-Claude LORENZO, M. Ignace VELA, M. Franck BOUSQUET, Mme Estelle HEMMAMI, **Conseillers Municipaux**.

**ETAIENT REPRESENTES** : 7

M. Jérôme POUGNAND (Représenté par Monsieur Luc PORTES), **Adjoint**

Mme Danièle SCHATTEL (Représentée par Madame Pierrette ESQUIEU), Mme Jessie COTINET (Représentée par Monsieur Frédéric GENRIES), Mme Laureen LASSERRE (GONZALEZ) (Représentée par Madame Any DELCHER), M. Gabin LOPEZ (Représenté par Madame Sophie LOPEZ), M. DUPARC Robert (Représenté par Monsieur Franck BOUSQUET), Mme Marie CAVALIE (Représentée par Madame Estelle HEMMAMI), **Conseillers Municipaux**.

Madame Claudine MATALA est nommée secrétaire de séance.

08 – 07 novembre 2024

**8. Décision Modificative n°1 – Exercice 2024 – Budget annexe  
« Camping et Port de Moissac »**

Rapporteur : Monsieur PORTES

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L1612-11,

**Vu** l'instruction budgétaire M4 applicable au budget annexe « camping et port de Moissac »,

**Vu** la délibération n° 23 du Conseil Municipal du 09 avril 2024 portant vote du budget primitif de l'exercice 2024 pour le budget annexe « camping et port de Moissac »,

**Considérant** qu'il y a lieu d'affiner les prévisions budgétaires 2024 du budget annexe « camping et port de Moissac », et de procéder à des transferts de crédits entre chapitres,

**Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré,  
A l'unanimité,**

**ADOPTÉ** la Décision Modificative n°1 de l'exercice 2024 sur le budget annexe « camping et port de Moissac », équilibrée à 51 000 € en dépenses et recettes pour les sections d'investissement et de fonctionnement, comme suit :

**Décision modificative n° 1 - 2024**

Investissement									
Dépenses					Recettes				
Chap.	Article	Fonct.	Libellé	Montant DM	Chap.	Article	Fonct.	Libellé	Montant DM
<b>Ajustement des crédits d'investissement</b>									
040	13911		Amort. Subventions Etat	6 700,00 €	040	2822		Amort. immo reçu en affectation - autres	16 900,00 €
040	13912		Amort. Subventions Région	3 400,00 €	040	2823		Amort. immo reçu en affect. - bât publics	6 700,00 €
040	13913		Amort. Subventions Département	1 000,00 €	040	2824		Amort. immo reçu en affect. - install. Gén.	5 300,00 €
23	2315		Installations, matériel et outillage tec.	39 900,00 €	040	2825		Amort. immo reçu en affect. - réseaux	4 700,00 €
					040	2828		Amort. immo reçu en affect. - autres	17 400,00 €
<b>TOTAL</b>				<b>51 000,00 €</b>	<b>TOTAL</b>				<b>51 000,00 €</b>
<b>DONT DEPENSES D'ORDRE</b>				<b>11 100,00 €</b>	<b>DONT RECETTES D'ORDRE</b>				<b>51 000,00 €</b>
<b>DONT DEPENSES REELLES</b>				<b>39 900,00 €</b>	<b>DONT RECETTES REELLES</b>				<b>- €</b>

Fonctionnement									
Dépenses					Recettes				
Chap.	Article	Fonct.	Libellé	Montant DM	Chap.	Article	Fonct.	Libellé	Montant DM
<b>Ajustement des crédits de fonctionnement</b>									
042	6811		Dotations aux amortissements	51 000,00 €	042	777		Quote part des subv. d'investissement	11 100,00 €
					013	64198		Autres remboursements	4 200,00 €
					70	706		Prestations de services	17 000,00 €
					70	707		Ventes de marchandises	5 700,00 €
					70	7083		Locations diverses	10 000,00 €
					75	753		Reversement taxe de séjour	3 000,00 €
<b>TOTAL</b>				<b>51 000,00 €</b>	<b>TOTAL</b>				<b>51 000,00 €</b>
<b>DONT DEPENSES D'ORDRE</b>				<b>51 000,00 €</b>	<b>DONT RECETTES D'ORDRE</b>				<b>11 100,00 €</b>
<b>DONT DEPENSES REELLES</b>				<b>- €</b>	<b>DONT RECETTES REELLES</b>				<b>39 900,00 €</b>

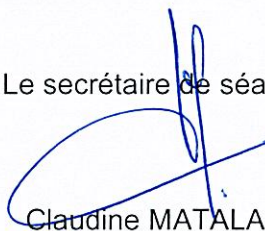
Le vote est effectué au niveau du chapitre pour les sections de fonctionnement et d'investissement.

**DONNE** délégation à Monsieur le Maire à l'effet de notifier à Monsieur le Sous-Préfet de Castelsarrasin et au Comptable public, l'ensemble des pièces, dans les délais fixés par les lois et règlements en vigueur.

Pour copie conforme  
Moissac, le 08 novembre 2024

Le Maire,  
  
Romain LOPEZ

Le secrétaire de séance,

  
Claudine MATALA

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter  
De la transmission en préfecture le :  
De sa publication et/ou notification le :